

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Des opérateurs envisagent de coopérer pour déployer de la fibre optique

Bruxelles, le 15 mai 2024 – Certains opérateurs ont informé l'IBPT qu'ils avaient entamé des négociations en vue d'une coopération pour le déploiement de la fibre. Dans les semaines qui viennent, l'IBPT fera régulièrement le point avec les parties concernées sur l'avancement de ces négociations. Si elles font des progrès sérieux, l'IBPT reportera la consultation sur son projet d'analyse de marché pour pouvoir en tenir compte.

Le 10 octobre 2023, l'IBPT a publié une communication concernant le déploiement de réseaux FTTH en coopération. Dans cette communication, l'IBPT annonçait que, si le 15 mai 2024, des opérateurs parvenaient à des accords respectant un certain nombre de principes, il tiendrait compte de ces accords dans sa prochaine analyse de marché (en collaboration avec les régulateurs média), pour évaluer le besoin de régulation et/ou la forme que cette régulation devrait prendre.

Certains opérateurs ont informé l'IBPT qu'ils avaient entamé des négociations en vue d'une coopération. Ces négociations, qui sont susceptibles d'affecter une partie significative du marché belge, ne seront toutefois pas finalisées pour le 15 mai 2024.

L'IBPT fera régulièrement le point avec les parties concernées sur l'avancement de ces négociations. Si elles font des progrès sérieux vers leur finalisation dans les semaines qui viennent, l'IBPT reportera la finalisation de son projet d'analyse de marché (dont la mise en consultation était initialement prévue au quatrième trimestre 2024) pour pouvoir en tenir compte. Les dossiers annexes à l'analyse de marché (tarifs FTTH, tarifs Ethernet) seraient également retardés.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

